



YCMN 60'th Anniversary Classic – Grade : 5C JCH

Le 23 juin 2018 - DUNKERQUE

Autorité Organisatrice : **Yacht Club de la Mer du Nord**

La régates est organisée par la section classiques du Yacht Club de la Mer du Nord. Le grade FF Voile de la compétition est 5C. Cette régates conviviale est organisée dans le cadre de la Fête anniversaire des 60 ans de notre Yacht-Club. Les participants bénéficieront des animations prévues dans le cadre de cette fête et de l'entrée à la grande soirée festive.

1. REGLES

La régates sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers (affichées à la capitainerie et consultables sur le site de la FFV)
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.5 Les Règlementations Spéciales Offshore (OSR) : Catégorie 4
- 1.6 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régates est ouverte à
 - 3.1.1 Tous les bateaux dits « classiques », tels que définis par les Règles de la Jauge Classique Handicap (« la JCH »), d'une longueur au pont minimum de 6 mètres. Les bateaux francisés devront disposer de l'armement de sécurité prévu pour la zone de navigation **côtière** de la Division 240.
Les bateaux non francisés devront être en règle avec leur législation nationale en vigueur.
 - 3.1.2 Tous les bateaux du système à handicap **OSIRIS Habitable** et **IRC**
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - Le certificat de jauge du bateau
 - Leur licence FFVoile valide accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- 3.3 Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
Le certificat de jauge du bateau
 - Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF
 - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'1,5 million d'Euros.
 - Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.



Malo's Sweet Bananas

4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription :
Samedi 23/06/2018 au YCMN 09:00 à 11:30
Cocktail de bienvenue, Apéro dinatoire 11:30 à 13:00
- 4.2 Jours de course :
Samedi 23/06/2018 – Heure du premier signal d'avertissement : 13:55.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions, samedi 23 juin 2018.

6. LES PARCOURS

L'emplacement de la zone de départ sera précisé dans les Instructions de course. **Parcours côtier** au départ de la rade de Malo. Les marques seront définies dans les instructions de course, en fonction des conditions et des prévisions météorologiques. En fonction de la météo, une deuxième course pourra être lancée sur un parcours construit.

7. CLASSEMENT

- 7.1 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

8. PLACE AU PORT

Renseignements sur l'emplacement au port : Au secrétariat de l'YCMN. Mouillage gratuit six jours avant et six jours après l'évènement avec l'accord de la capitainerie.

- Adresse : Quai des monitors - 59140 DUNKERQUE
- Tél : 03 28 66 79 90
- E-mail : secreteriat@ycmn.com
- <http://www.ycmn.com>

9. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

10. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme indiqué sur les instructions de course.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

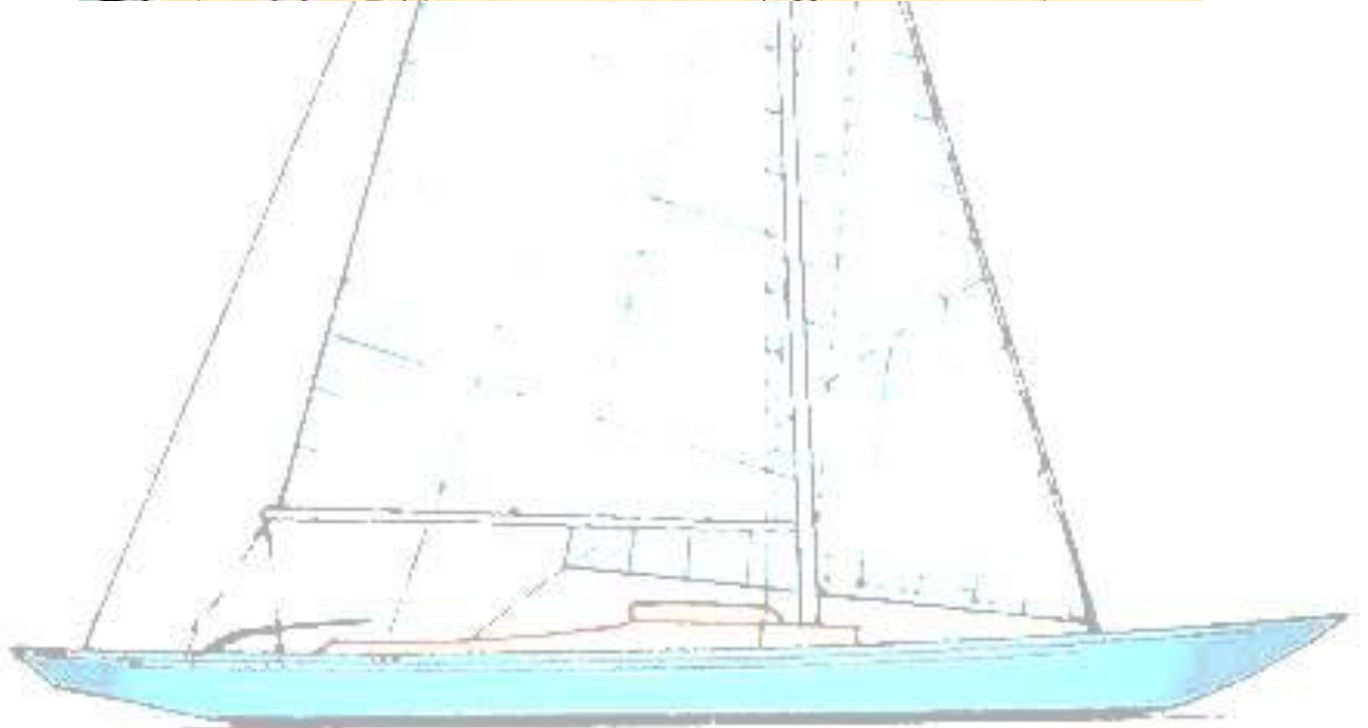
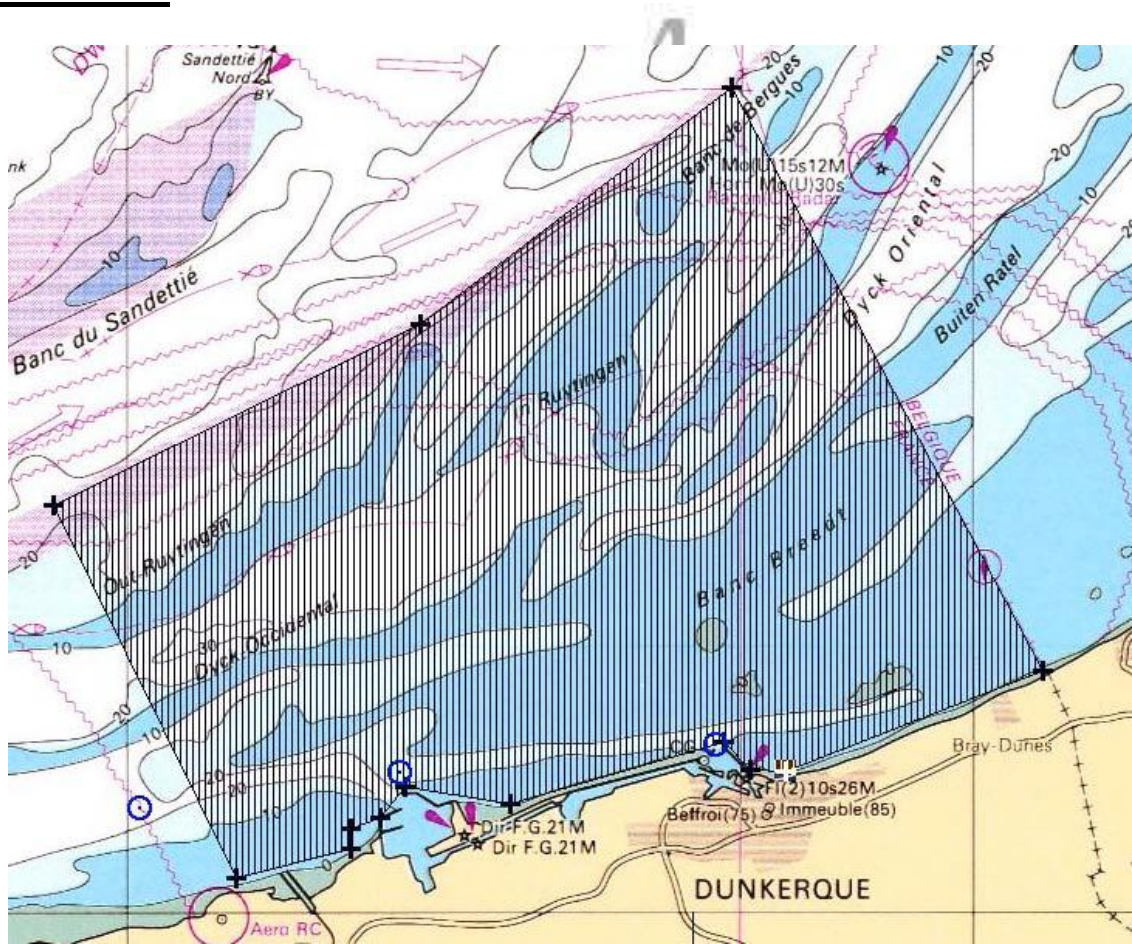
13. DECISION DE COURIR

L'autorité organisatrice pourra, pour cause de force majeure, de tout événement échappant à son contrôle ou si, selon son jugement, la sécurité des participants l'exige du fait des conditions météorologiques, décider d'annuler le déroulement de l'épreuve. L'annulation de l'épreuve ne donnera lieu à aucun remboursement des frais d'inscription ni dédommagement.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :
la capitainerie du YCMN Tel. +33 (0)3 28 66 79 90 où Jérôme Delecour au 06 33 67 64 85

Zone de course :



Bulletin d'inscription - 23 juin 2018

YCMN 60'th Anniversary Classic

Formulaire d'inscription à remplir et envoyer par mail à secretariat@ycmn.com ou par courrier à :
YCMN Quai des Monitors 59140 Dunkerque.

Pour faciliter l'organisation, nous recommandons de vous préinscrire en ligne sur www.voilefco.com.

1. LE BATEAU

Nom du bateau _____ Série _____
Port d'attache _____ VHF obligatoire : Fixe Portable
N° de voile _____ Longueur (m) _____ Largeur (m) _____
JCH TCC 2018 _____

2. LE SKIPPER

Prénom _____ NOM _____
eMail : _____ Portable _____
Numéro de Licence _____ Club _____

Le skipper reconnaît que les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de décès ou de blessure ou en cas de dommage à tout bateau ou équipement.

Le skipper et son équipage, le sponsor, le propriétaire du bateau autorisent les organisateurs à utiliser gratuitement, sur tous supports, les images qui pourraient être faites durant la manifestation.

Le skipper s'engage à respecter les règlements de l'ISAF, de la FFV, de l'Avis de course et des instructions de courses.

Signature : _____

3. L'EQUIPAGE

Nom	Prénom	N° de licence	Sam. 16/06	Dim. 17/06	Certif. méd. OK <small>(réservé à l'organisation)</small>
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					

Avez-vous des demandes particulière au sujet de cette manifestation ?
